

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE _010_2026

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 mars 2026

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 11

de Votants 12

dix mars deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

OBJET :

Attribution de subventions aux associations 2026

Etaient présents : Antoine ARENA, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Christian GASSEND, Jean-Louis ROUSSELET, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Pierre TEULER

Absents :

Excusés :

Procuration de : Kris HEYNDRICKX représenté par Antoine ARENA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Jean-Marie MARTIN, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 05/03/2026

Madame Bénédicte ESMIOL-PAUL présente les demandes de subventions pour l'exercice 2026

Après discussion les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer :

Pour les associations dont le siège est sur la Commune un montant de 9600 € réparti comme suit :

Associations	Subventions accordées	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Les Astronomes Gassendistes	400 €	12		
Les Ateliers de Champtercier	500 €	12		
Champterroir	1000 €	12		
Coopérative scolaire	3000 €	12		
F.A.C - COMITE DES FETES	1500 €	12		
Judo Club	1200 €	12		
Rencontre et Partage	1000 €	12		

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026

Date de reception de l'AR: 11/03/2026

004-210400479-DE_010_2026-DE

A G E D I

Des musiques et des mots	1000 €	12		
--------------------------	--------	----	--	--

Pour les Associations hors Commune un montant de 850 € réparti comme suit :

Associations	Subventions accordées	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Restos du coeur	100 €	12		
Croix rouge française	100 €	12		
APAJH	100 €	12		
AFP France Handicap	100 €	12		
GDA Thoard	50 €	12		
Solidarité Paysans P. Alpes	100 €	12		
Secours catholique	100 €	12		
Secours populaire	100 €	12		
Culture du coeur	100 €	12		

DIT que les crédits seront prévus au budget primitif 2026

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus
Le Maire
Antoine ARENA

Secrétaire de séance
Jean-Marie MARTIN




Date de transmission de l'acte: 11/03/2026
Date de reception de l'AR: 11/03/2026
004-210400479-DE_010_2026-DE
A G E D I